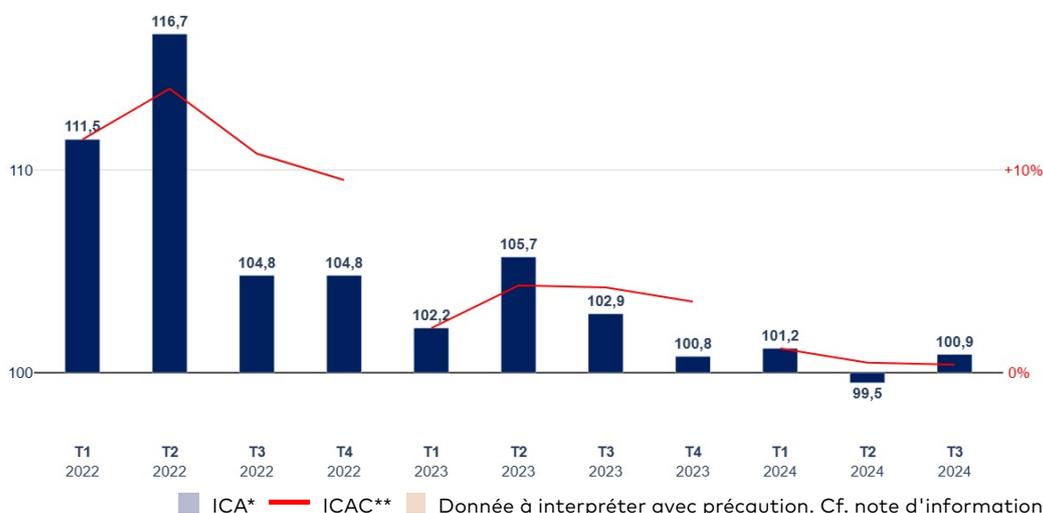


L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

Au 3e trimestre 2024, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 24 000 TPE-PME de Normandie de notre échantillon est de 100,9, soit une augmentation de chiffre d'affaires (CA) de 0,9% en valeur par rapport au 3e trimestre 2023. La hausse fait suite à la baisse d'activité du 2e trimestre 2024. Cette performance les place au 3e rang du classement national avec un résultat supérieur de 0,8 point à la moyenne française. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) indique une progression de CA de 0,4% depuis le début de l'année.

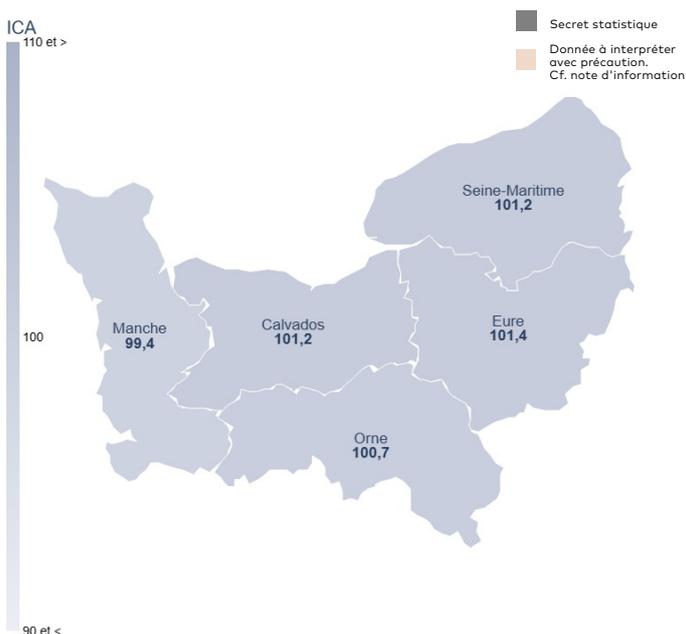
Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,1% en septembre 2024 sur les 12 derniers mois. La hausse des prix poursuit donc sa décélération. Cette diminution de l'inflation s'explique par la baisse des prix de l'énergie et le ralentissement de ceux des services.



+0,4 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2023

La carte de la région



Évolution

- Au 3e trimestre 2024, tous les départements de Normandie ont affiché un CA en hausse à l'exception de la Manche.
- Les entreprises de l'Eure (+1,4% en valeur) affichent la plus forte progression d'activité, suivies de celles de Seine-Maritime (+1,2%) et du Calvados (+1,2%). Les structures de l'Orne (+0,7%) enregistrent quant à elles une augmentation de CA inférieure à la moyenne régionale (+0,9%).
- Seules les TPE-PME de la Manche ont vu leur activité ralentir (-0,6%).

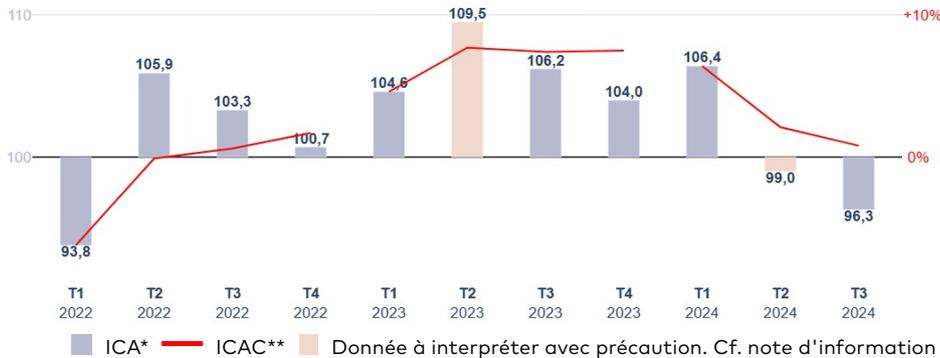
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés.
 **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C)

Les 502 TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon enregistrent un nouveau trimestre de recul d'activité avec une baisse de CA de 4,7% (en valeur) au 3e trimestre 2024 comparativement au 3e trimestre 2023. En cumulé depuis le début d'année, elles affichent une croissance de 0,8%. Le secteur reste concurrentiel entre les boulangeries-pâtisseries artisanales, les boulangeries industrielles qui se développent et les offres attractives des grandes surfaces alimentaires qui tentent de répondre à la baisse de pouvoir d'achat des ménages. Le segment de la restauration salée constitue toutefois un relais de croissance. Certaines structures s'orientent également vers des segments plus haut de gamme. Par ailleurs, selon le baromètre ISM-MAAF, le nombre d'apprentis tend à diminuer, posant la question de l'attractivité de la filière.



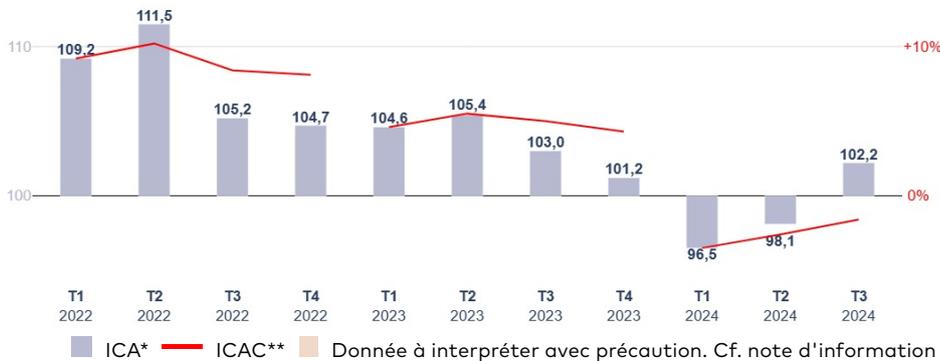
+0,8 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2023



Construction (F)

Les 3 446 TPE-PME de la construction de l'échantillon enregistrent une hausse d'activité de 2,2% en valeur au 3e trimestre 2024. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises de la construction voient leur CA reculer de 1,6%. La FFB maintient ses prévisions pessimistes pour l'année 2024 avec une crise du logement neuf qui ne se dément pas. Les mises en chantier chutent de plus de 13% entre janvier et juillet et les permis de construire reculent de près de 10% sur la même période. La croissance de l'activité d'amélioration-entretien poursuit sa décélération (+1,1% entre les 2e trimestres 2023 et 2024). La CAPEB confirme la tendance morose avec un recul d'activité de 5% en glissement annuel dans sa note de conjoncture du 3e trimestre 2024. L'activité entretien-amélioration recule de 1%. En parallèle, l'activité en amélioration de la performance énergétique des logements diminue également de 0,5% ce trimestre. La trésorerie des entreprises est impactée en lien avec la baisse de l'activité et l'allongement des délais de paiement des clients.



-1,6 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2023



Travaux de couverture par éléments (43.91B)

Les 311 entreprises des travaux de couverture par éléments de l'échantillon ont retrouvé le chemin de la croissance lors du 3e trimestre 2024 : +8,4% en valeur comparativement au 3e trimestre 2023. L'activité progresse de 0,3% sur les trois premiers trimestres de l'année, comparativement à la même période de l'année précédente.



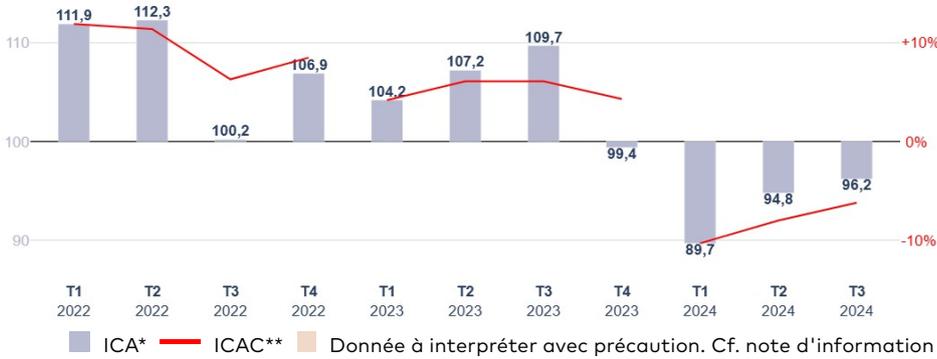
+0,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2023



Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (43.99C)

Les 442 entreprises de maçonnerie de l'échantillon voient leur activité se replier pour le quatrième trimestre consécutif : -3,8% en valeur au 3e trimestre. En cumulé depuis le début d'année, la baisse atteint 6,2%. La CAPEB confirme que ce corps de métier reste le plus touché, avec un recul du volume d'activité estimé à 6% au 3e trimestre. Il pâtit toujours du fort ralentissement de la construction neuve. En effet, la baisse des autorisations et des mises en chantier se poursuit et elle est particulièrement marquée pour les logements individuels purs. Si des signes de résilience apparaissent (baisse des taux, des prix des logements anciens, ...), le nombre de transactions reste en forte baisse sur un an : 783 000 ventes entre août 2023 et juillet 2024 soit -20% sur un an. Altares confirme les difficultés dans son étude sur les défaillances du 3e trimestre 2024, la maçonnerie connaît une hausse de 36% en glissement annuel (contre 26% pour l'ensemble de la construction).



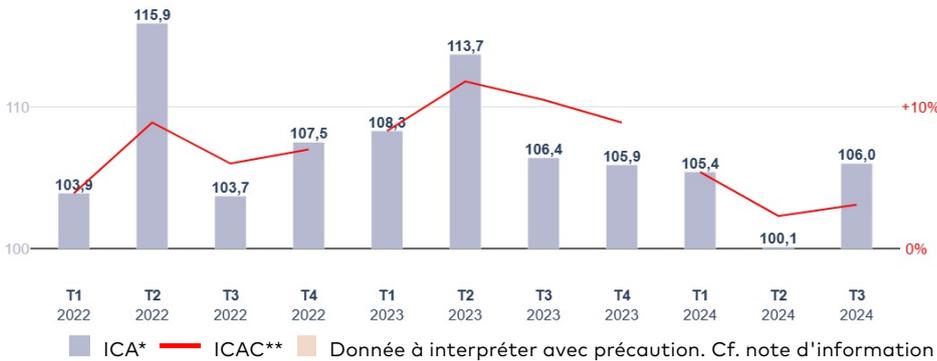
-6,2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2023



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (45.20A)

Les 456 TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon affichent de nouveau une hausse d'activité (+6% en valeur par rapport au 3e trimestre 2023) et une progression de 3,1% en cumulé depuis le début d'année. Selon le baromètre Mobilians-Solware, le CA reste porté par l'augmentation des prix liée à la hausse du coût des pièces mais par la hausse des salaires. Selon Xerfi, le vieillissement du parc automobile et l'essor du leasing qui entraînent de plus fréquentes visites chez les professionnels, constituent des moteurs de croissance pour les entreprises du secteur. Par ailleurs, l'introduction de voitures plus modernes, équipées de dispositifs d'aides électroniques et de moteurs électriques, devrait entraîner une légère augmentation du chiffre d'affaires pour les garages d'ici 2030 selon une étude réalisée par le cabinet TCG Conseil pour Mobilians.



+3,1 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2023



Commerce de détail de viandes (47.22Z)

Les 205 commerces de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé de l'échantillon voient leur CA se réduire de 0,5% en valeur au 3e trimestre 2024, après la baisse de 1,2% au 2e trimestre 2024. En cumulé sur l'ensemble de l'année, le CA reste en hausse (+1,1%). Le secteur continue d'être impacté par l'inflation avec des ménages qui réduisent leurs achats de viande. Selon une étude de l'Insee publiée le 11 juillet 2024, 12% des Français restreindraient actuellement leurs achats de viande, poisson et autres protéines, en raison des tensions sur le pouvoir d'achat. Mais il existe également un mouvement plus structurel de modification de la consommation de viandes, avec un recul qui se poursuit sur longue période.



+1,1 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2023



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (47.71Z)

Les 335 TPE-PME du commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé de l'échantillon enregistrent une hausse de CA de 1% en valeur au 3e trimestre 2024 mais une baisse de 1% en cumulé depuis le début d'année. La période inflationniste actuelle joue contre le secteur avec des ménages qui devraient, cette année encore, opérer des arbitrages au détriment de l'habillement. De plus, les entreprises du secteur font face à la concurrence toujours plus forte des plateformes en ligne de vente de seconde main, mais aussi des spécialistes de la vente en ligne et des grands acteurs de la vente directe depuis l'étranger.



-1 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2023



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (47.73Z)

Les 617 pharmacies de l'échantillon voient leur activité croître pour le sixième trimestre consécutif : +5,1% lors du 3e trimestre comparativement à la même période de l'année précédente et de 4,2% en cumulé depuis le début d'année. Toutefois, les signes d'inquiétude sont présents. Une enquête de la Fédération des pharmaciens d'officine réalisée auprès de plus de 2 600 structures révèle des difficultés de trésorerie : 20% d'entre elles présentent un bilan négatif avec une part qui monte à 40% pour les jeunes installés (moins de 2 ans d'ancienneté). 73% des répondants indiquent que leur trésorerie a diminué sur la dernière année et 20% ont déclaré une trésorerie négative, soit 8 points de plus en un an. L'Union des syndicats de pharmaciens d'officine fait état d'une érosion du taux de marge brute de 5% en 2023, qui passe sous la barre des 30%, résultat confirmé par les données Image PME provenant des liasses fiscales 2023.



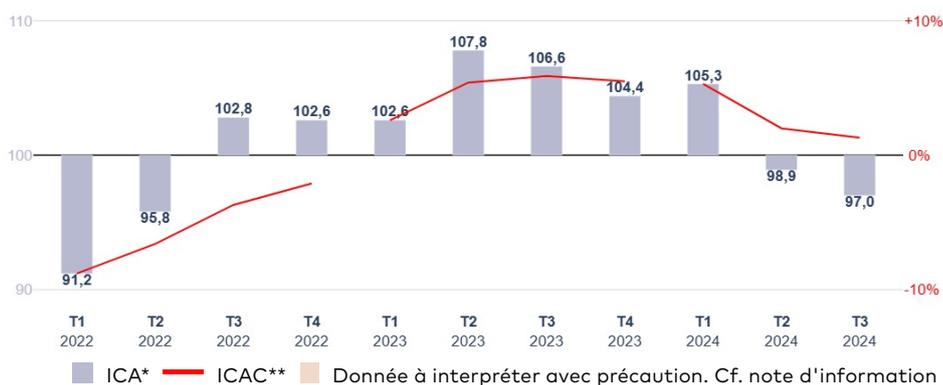
+4,2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2023



Commerces de détail d'optique (47.78A)

L'activité des 213 opticiens de notre échantillon recule de 3% en valeur au 3e trimestre 2024 par rapport à la même période de l'année précédente. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur voient leur CA progresser de 1,3%. Le contexte inflationniste entraîne une augmentation des coûts pour les acteurs de la filière et des consommateurs qui descendent en gamme pour leurs lunettes. Par ailleurs, les conditions météorologiques défavorables durant le trimestre ont pu avoir un impact négatif sur les ventes de lunettes de soleil. Le secteur devrait néanmoins continuer à profiter d'une demande croissante pour des produits personnalisés de haute qualité, ainsi que d'une hausse de la demande liée au vieillissement de la population.



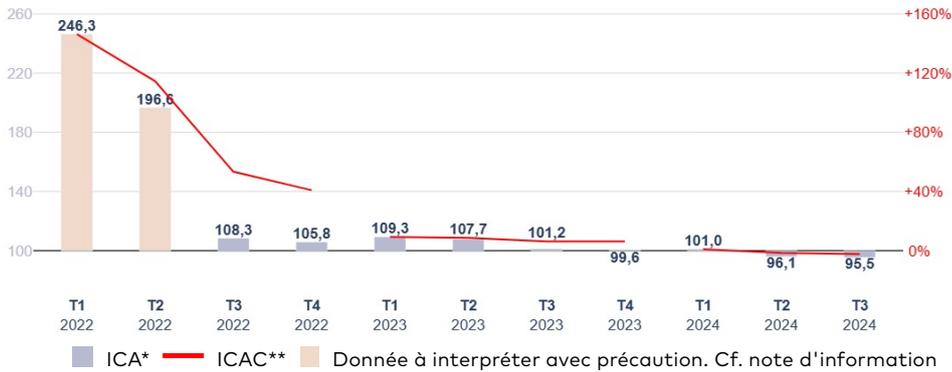
+1,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2023



Hébergement et restauration (I)

Les 2 371 structures de l'hébergement et restauration enregistrent une baisse de CA de 4,5% (en valeur) au 3e trimestre 2024, soit un second trimestre consécutif de diminution d'activité et de 2,3% en cumulé depuis le début d'année. En effet, malgré la tenue des Jeux Olympiques, la fréquentation touristique de la saison estivale 2024 a reculé de 1% par rapport à la saison 2023, soit 2,5 millions de nuitées en moins au sein des hébergements collectifs selon l'INSEE (il est à noter que ces chiffres concernent la période de mai à août). Tendence confirmée par Atout France avec une moindre fréquentation des hébergements collectifs marchands en juillet août. Par ailleurs, les considérations budgétaires sont la première raison de non-départ, pour 36% des non-partants. D'autres opèrent des arbitrages. Ainsi, 27% des Français déclarent être moins allés au restaurant cette année.



-2,3 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2023



Activités immobilières (L)

Les 4 794 entreprises des activités immobilières de l'échantillon affichent un huitième trimestre consécutif de diminution de leur CA : -2% au 3e trimestre 2024 en glissement annuel. En cumulé depuis le début d'année, la baisse est de 3,3%. La chute des ventes de logements pèse lourdement sur le secteur immobilier : 783 000 ventes entre août 2023 et juillet 2024 soit -20% sur un an. Le nombre de défaillances d'agences immobilières poursuit sa hausse : +30% au 3e trimestre en glissement annuel selon l'étude Altares du 3e trimestre 2024. Mais la baisse des taux de crédit immobilier semble se poursuivre, passant sous la barre des 3,6% selon l'Observatoire Crédit Logement. De son côté, la FNAIM prévoit, dans sa note de conjoncture de septembre 2024, un palier de stabilisation des ventes à un niveau bas, d'ici la fin d'année 2024.



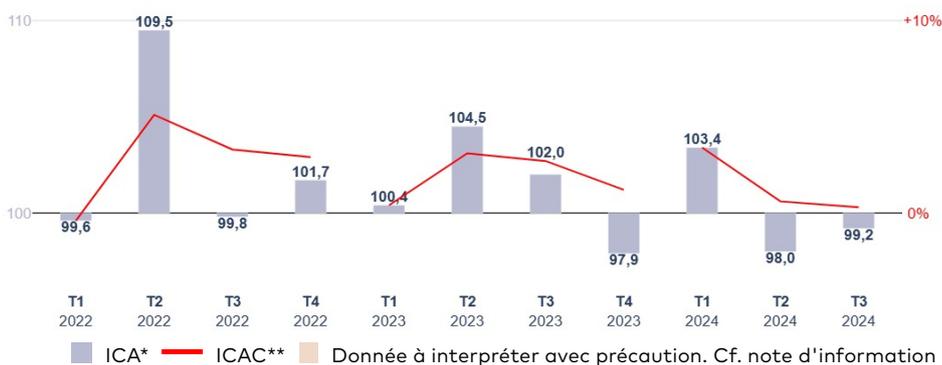
-3,3 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2023



Coiffure (96.02A)

Les 746 entreprises de coiffure de l'échantillon enregistrent un deuxième trimestre consécutif de recul d'activité : -0,8% au 3e trimestre après la baisse de 2% au 2e trimestre. En cumulé depuis le début d'année, le CA reste toutefois en hausse (+0,3%) grâce au bon résultat du 1er trimestre 2024. Mais l'activité reste pénalisée par les tensions sur le pouvoir d'achat des clients, qui tendent à réduire leurs dépenses et espacer leurs visites. Le développement du « Do it yourself » constitue également un frein à l'activité des salons de coiffure. En atteste le développement des ventes des tondeuses ou des produits de coloration comme le révèlent les données Insee / Xerfi publiées dans l'étude Skema Conseil de février 2024. Pour faire face à ces évolutions, les coiffeurs diversifient leurs offres : prestations plus haut de gamme, services spécialisés (services « barbiers » pour répondre à la hausse de la demande masculine, lissage brésilien...).



+0,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2023

SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 24 000 entreprises au niveau national. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur www.bibliordre.fr

Infographie réalisée par :

